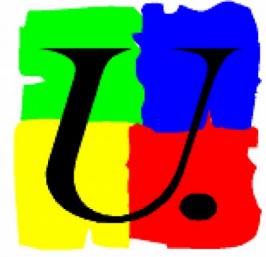




SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

Déclaration CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR le 26 juin 2015

Suite aux élections et la mise en place des présidences de CLAS, des difficultés émergent toujours.

L'arrêté du 9 octobre 2014 n'est pas respecté sur les temps de décharge, 46 CLAS sur 125 renouvelés à ce jour sont en dessous des 50% pour des motifs divers et variés. Mais de façon récurrente, le manque chronique d'ETP et le repositionnement des agents dans les services en sont souvent la cause.

La CGT et la FSU s'opposent à cet état de fait et demande le respect des textes.

Pour la CGT et la FSU, le CCAS, les CRCAS et les CLAS sont les acteurs majeurs de l'action sociale et doivent être les garants de sa continuité envers les agents actifs et les retraités et ce, quels que soit les changements mis en œuvre dans les services.

Les représentants CGT et FSU au CCAS revendiquent depuis de longues années un fichier des retraités de nos ministères, afin que ceux-ci puissent continuer à bénéficier de l'action sociale qui leur est dédiée. Il est impensable que des agents qui ont donné tant d'années au service et même pour certains leur santé, soient écartés de ces prestations et du suivi médical post-professionnel.

C'est pourquoi nous demandons que soit mis en place rapidement, comme il est précisé dans la note du 9 octobre 2014, une fiche d'information sur les droits en matière d'action sociale pour les retraités dans tous les services de nos ministères.

Concernant la réforme territoriale et sa visibilité à brève échéance, la plupart des agents sont inquiets des conséquences que ces réorganisations auront sur leur devenir et celui des services. Ils ont le sentiment une fois de plus de subir un changement à marche forcée sans avoir l'information suffisante et se sentent exclus des décisions.

Les représentants CGT et FSU au CCAS ne manqueront pas d'être vigilants et seront force de propositions afin de consolider l'action sociale au sein de nos ministères.